

Billets d'Afrique et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Vœux

Laissons-nous aller à un certain optimisme de la volonté, puisque nous savons de plus en plus clairement ce que nous ne voulons plus. En 2004, *Survie* a résolu de s'engager tout spécialement contre la perpétuation du soutien français aux dictatures françafricaines ; contre le système de destruction des biens publics et de toute légalité qui s'exhibe dans les paradis fiscaux ; contre la négation par la France de sa complicité dans le génocide d'un million de Tutsis au Rwanda, en 1994. Nous espérons bien marquer des points dans ces combats, avec nos lecteurs, nos militants et nos partenaires.

Le refus de la prolongation de dictatures surannées, parfois ubuesques, était l'objet de l'éditorial précédent (*Dictators no more !*). Si nous ne discréditons pas assez radicalement ces dictatures, c'est que nous y sommes accoutumés. En 1790, les Européens étaient habitués à l'esclavage. Ils trouvaient que George Washington était un grand humaniste, malgré ses 300 esclaves. Cela n'aurait plus été possible en 1850, le regard avait changé. Eh bien, le regard des Français doit changer sur l'Afrique : ils doivent considérer comme intolérable le quasi-esclavage, tyrannique et ruineux, que nous avons imposé à quantité de peuples. Le néocolonialisme foccartien, ou plutôt élyséen, n'a jamais été aboli : notre Président continue d'embrasser plus d'une dizaine de dictateurs africains dont l'argent, la réputation et la sécurité dépendent encore largement de la France. Nous allons nous employer à rendre inadmissibles ces fréquentations et ces appuis.

S'agissant des paradis fiscaux, nous avons exposé plusieurs fois à quel point ils étaient le point de passage obligé du pillage et des escroqueries subis par les pays du Sud, mais aussi les lieux d'une sous-enchère perforante de tous les droits sociaux et environnementaux dans les pays du Nord. Nous parlons des paradis fiscaux, parce que c'est par là que ça se passe, mais ils ne sont que la mise en scène d'une criminalité tous azimuts, d'un double langage orchestré par les grandes puissances, leurs banques et leurs multinationales. Chacune a un pied dans le légal, la bienséance des pays dits "civilisés", et un pied dans la fraude ou le crime.

Les paradis fiscaux sont ce qui permet cette schizophrénie. Une grande partie de leur finance extra-territoriale est par exemple pilotée depuis la City londonienne – ce qui

permettait aux Britanniques d'exclure le dictateur nigérian Abacha du Commonwealth tout en planquant son énorme butin. La Françafrrique, bien sûr, n'est pas en reste, même si elle est moins puissante financièrement : elle a Monaco, elle est familière de la Suisse, ses banques sont en flèche dans les montages frauduleux, ses multinationales sont des as de la corruption.

Les Français, les Européens, les citoyens du monde sont encore trop peu nombreux à avoir perçu l'extrême danger de cette criminalité extra-territorialisée, exponentielle, qui corrompt tous les décideurs et contrôleurs, rend inopérantes la démocratie, la loi, la sanction. Il s'agit d'une véritable gangrène, tellement avancée que l'on pourrait raisonnablement désespérer. D'où l'extrême urgence d'une pédagogie militante. Tout cela n'est pas si difficile à expliquer, et il y a encore à notre portée quelques vannes de sécurité existantes ou installables. Nous allons pour notre part nous lancer dans ce travail, en recherchant le plus grand nombre de partenaires.

Au bout des dérèglements criminels, il y a le génocide. Dans celui de 1994, il y a une criminogénèse rwandaise, mais aussi des permissivités et complicités étrangères. La République française, elle, n'a pas seulement laissé faire : elle a soutenu militairement, diplomatiquement, financièrement, idéologiquement et médiatiquement le camp des génociteurs. Nous allons exposer les éléments les plus incontestables de ce soutien incroyable – sans doute le plus grand crime français du XX^{ème} siècle – avant le dixième anniversaire du génocide¹.

Si nous sommes suffisamment convainçants, il faudra réparer ce crime. Nous commencerons par une demande difficilement réfutable : que notre pays assure l'accès aux soins pour tous les Rwandais atteints du sida, puisque l'explosion de cette maladie a suivi les centaines de milliers de viols qui ont accompagné le génocide. Si nous y parvenons, nous n'aurons pas gaspillé notre énergie.

Un vœu encore pour la Côte d'Ivoire, que les passions trop échauffées menacent à nouveau du pire : que se manifestent assez d'Ivoiriens de cœur et de raison pour enrayer les engrenages de la haine !

1. Voir <http://www.enquete-citoyenne-rwanda.org>

François-Xavier Verschave

SALVES

Côte d'Ivoire : Le pire et le meilleur frappent à la porte

Les aiguilles du baromètre socio-politique de la Côte d'Ivoire oscillent ces derniers jours à un rythme qui donne le tournis. Le pays se réveille le matin, bercé par les belles intentions de paix de Gbagbo et de Soro et s'endort le soir, angoissé, après l'annonce d'une marche imminente des "jeunes patriotes" pour "libérer Bouaké". En

arrière fond de la symphonie des voies officielles des deux camps chantant l'hymne à la paix, les seconds couteaux sont chargés, en voix off, de l'invective contre l'ennemi (l'exemple de la partition jouée dans cette optique par Mamadou Koulibaly, président de l'Assemblée nationale ivoirienne, est assez éloquent). Mais au-delà des mots de paix et de guerre, qui se bousculent et se neutralisent dans une

cacophonie tragique et rocambolesque à la fois, que nous révèlent les faits ?

Dans le registre du pire, les exemples sont légion : une vingtaine de morts, une vague d'arrestations dans les quartiers à forte concentration d'immigrés d'Abidjan, la descente continue de l'économie ivoirienne aux enfers, la foule toujours plus nombreuse des personnes déplacées fuyant la guerre (dont la reprise est chaque jour annoncée) et les

pogroms. Quant aux signes palpables de paix, on trouve pour l'instant un seul cas significatif : le pré-désarmement des belligérants qui a enfin officiellement commencé, se poursuit sous les auspices et la vigilance du Groupe de Suivi composé des forces de Licorne, de la CEDEAO, des FANCI et des Forces Nouvelles. Ce processus reste encore timide voire incertain à en croire une certaine presse¹ qui soupçonne les "ex-rebelles" de déplacer de leurs "QG des zones assiégées" les armes lourdes vers leurs bases arrières au Mali et au Burkina. Néanmoins, bien qu'encore fragile, c'est à cette bouée de sauvetage que veulent bien s'accrocher tous ceux qui croient aujourd'hui à une sortie non violente de cette guerre larvée qui mine toute la sous-région ouest africaine. Les ballets diplomatiques des émissaires internationaux qui se sont multipliés ces derniers temps sont à saluer, de même que les dynamiques de paix que tentent d'impulser les ONG de défense des droits humains. Il est à craindre cependant que toutes ces initiatives restent vaines si les premiers concernés, à savoir les protagonistes ivoiriens, ne s'impliquent pas davantage (au delà des incessantes professions de foi) pour faire pencher la balance en faveur de la paix. Car pour l'instant, dans chaque camp, force est de constater que ce sont ceux qui ne veulent pas de la paix qui donnent le *la* : ils disposent des médias, des moyens divers pour parader, organiser des casses de banque, prendre d'assaut de lieux publics symboliques, provoquer les forces d'interposition, etc. Tout ceci sous le regard bienveillant, et dans certains cas avec la complicité, de leurs chefs de file respectifs.

Le pire et le meilleur frappent aux portes de la Côte d'Ivoire. À qui les Ivoiriens ouvriront-ils ? Aux incendiaires d'une certaine Côte d'Ivoire "d'en haut" ?

Survie, pour sa part, a choisi dès le déclenchement de cette crise, en coalition avec de nombreuses forces citoyennes de l'Hexagone, de "prévenir le pire" et d'agir pour favoriser l'avènement d'une véritable réconciliation. Nous continuerons, malgré les nombreuses incertitudes de l'heure, à maintenir ce cap, faisant confiance à celles et ceux qui, en Côte d'Ivoire, parient quotidiennement sur le meilleur.

1. Cf. le journal ivoirien *Le Temps*, 06/12.

Barril à Brazza

Dans sa livraison du 20 novembre, *La Lettre du Continent* annonçait la présence du capitaine Paul Barril à

Brazzaville, où il allait « travailler pour le président congolais ». Depuis lors, diverses sources confirment l'information. Le capitaine serait chargé d'assurer la sécurité du Président. Il a été engagé par Jean-Dominique Okemba, conseiller spécial du chef de l'État, secrétaire général du Conseil national de Sécurité. Ce dernier, non dépourvu d'ambition semble-t-il, a peut-être aussi besoin de sécurité. Quoi qu'il en soit, qui dit Barril, dit généralement baril de poudre. L'Afrique en a fait l'expérience. Quand la France cessera-t-elle d'y exporter des produits toxiques ? [SC]

Re-Barril

Entre Sassou III¹ et son gendre Omar Bongo, il y a le non-dit de la bataille pour le leadership dans la sous-région Afrique centrale.

En effet, Sassou Nguesso a toujours cherché à s'affranchir de la tutelle de son homologue gabonais - contrairement à son prédécesseur, Pascal Lissouba, qui était "pieds et mains liés" face à Bongo. Ce dernier en est même arrivé à lui déléguer comme trader du pétrole congolais à Londres son propre conseiller aux hydrocarbures, le très discret bénino-gabonais Samuel Dossou Aworet. Un coup dur pour la souveraineté du **Congo** ! Ce qui aurait fait dire à Pascal Lissouba, selon son entourage aujourd'hui en exil, qu'« *en fait Bongo, via Dossou, n'aurait pas eu un comportement très catholique avec les barils de pétrole du Congo* ».

S'occupant à l'époque de la sécurité du président Lissouba, Paul Barril aurait été mis au parfum de ces faits par son employeur.

Mais le 15 octobre 1997, Sassou Nguesso, avec l'aide d'armées extérieures et de la France, chasse Lissouba du pouvoir et s'y installe. Dans l'euphorie de ce retour sanglant au pouvoir, il limoge tous azimuts. Samuel Dossou en fera les frais lui aussi, avec tant d'autres. « *Le Congo commercialisera sa part de brut² sans l'aide extérieure* », tonne-t-on à Brazzaville. Pour ce faire, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) est mise sur pied. Et avec elle vont commencer les nouveaux déboires financiers du pays.

Parallèlement à cela, toujours dans sa volonté d'affranchissement de la tutelle de son gendre Bongo, Sassou III a créé, à l'image de ce dernier, sa propre loge maçonnique (une excroissance locale de la GLNF) dont il est "le vrai maître à bord".

Le recrutement du soldat Barril (*LdC*, 20/11) dans le dispositif de sécurité de Sassou III participerait aussi au souci de "l'homme fort de Brazzaville" de tenir en respect son

homologue gabonais. Selon nos sources, Sassou III profiterait à cet égard d'une arme détenue par Paul Barril : des informations gênantes sur les marchandages du pétrole congolais que réalisait Bongo via son conseiller aux hydrocarbures Samuel Dossou.

Ce chantage, s'il en est un, ouvre un énième front pour Omar Bongo. En effet, son régime essuie en ce moment de sérieux revers. Tenu par un système de corruption à vaste échelle, il voit depuis un moment sa capacité de redistribution prébendière (sa ligne de stabilité et de survie) s'amenuiser à cause du déclin de sa production pétrolière. Le FMI boude ce régime pour absence de transparence dans la gestion des deniers publics. L'avenir de ce pays rentier s'assombrit de plus en plus. Du coup, l'influence du "doyen Omar" est mise à mal. Son épouse, fille aînée de Sassou, rêve d'une carrière politique au pays de papa (*LdC*, 04/12). Mesure de précaution avant le naufrage du navire Gabon ? Le lâchage du soldat Bongo serait-il déjà programmé en FrancAfrique ? De nouveaux "émirs pétroliers" de la sous-région, les présidents équato-guinéen et tchadien, Teodoro Obiang et Idriss Déby sont déjà dans les starting blocks...

Dans tous les cas, le retour de Paul Barril au Congo-B promet des rebondissements. [CL]

1. Denis Sassou Nguesso déguisé en président "démocratiquement élu", en 2002, après le Sassou dictateur et le Sassou putschiste.

2. Obtenue grâce au contrat de partage de production désormais en vigueur depuis 1994.

Ben Ali-Chirac : un coût de vieux

En choisissant de badiner sur les droits de l'Homme en Tunisie (cf. p. 3, 8) et de flatter la tyrannie de Ben Ali, qui nourrit si bien son homme, Jacques Chirac a choqué le monde entier. Se rend-il compte que l'affichage avec un dictateur peut être passé de mode ? Conseillons lui de méditer sur l'air du temps avant d'accorder de prochaines accolades à certains de ses amis : elles seront de plus en plus coûteuses pour son image dans l'opinion. Il n'est pas sûr qu'il puisse encore longtemps relever le crédit de ces drôles de clients en épuisant le sien. [PC]

Chirac veille-t-il bien sur les billets de Biya ?

Dans un écho de la *Case à devinettes* de *La Lettre du continent* (04/12), intitulé *Un missi dominici camerounais à la valise pleine*, on peut lire : « Quel est l'envoyé spécial

camerounais qui s'est fait arrêter fin octobre à Roissy avec 2 milliards de FCFA en devises et n'a pu être délivré que par le directeur de cabinet civil de la Présidence ? » En bon latin le missus dominicus est « l'envoyé du maître ». Si on comprend bien, ce seraient donc Biya et sa femme qui feraient partir depuis quelques semaines des valises énormes de devises notamment vers la France, au rythme de deux fois par mois, soit des montants totaux estimés à 6 milliards de FCFA (près de 10 millions d'euros), en direction, entre autres, de la BNP-Paribas et du Crédit Lyonnais. Si c'est vrai, on se demande comment toutes ces espèces peuvent bien ne pas allumer les signaux anti-blanchiment.

Dans le même numéro de *La Lettre du Continent*, on apprend qu'« entre les annulations de dettes, les redevances du pipe-line Doba-Kribi et les fonds du sida, le **Cameroun** ne va bientôt plus savoir quoi faire des tombereaux de millions de dollars qui se déversent sur sa tête (ou plutôt celle de la nomenclature) ». Ceci expliquerait donc le regain d'activité du pipe-line à sous Yaoundé-Paris.

À la suite des malencontreuses déclarations de Chirac à Tunis (cf. p. 8), Alain Duhamel publie, dans la rubrique *Rebonds de Libération* (10/12), un article intitulé *Chirac, notre Houphouët*, où il se livre à une comparaison filée, un tantinet forcée. Il affirme notamment que « La doctrine Chirac pour l'Afrique, c'est le développement en deux temps, économique d'abord, politique plus tard. » Si seulement c'était cela ! À la lumière de l'histoire, on peut dire que la doctrine des présidents français depuis cinquante ans pour l'Afrique est d'une évidence aveuglante, c'est « pas de développement du tout » et « à nous les valises ! ». Comment expliquer autrement que, après trente ans de rente pétrolière, qui aurait dû les hisser au niveau de vie des habitants de Dubaï, la très grande majorité des 1 200 000 habitants du Gabon vivent dans la pauvreté ? Comment expliquer la misère publique des États pétroliers du golfe de Guinée ? Où est passé l'argent ? Mais dans les valises bien sûr ! [OT]

Heureux élus

L'Agence djiboutienne d'information (ADI) nous apprend le 1^{er} décembre que s'ouvre « un séminaire de formation de 4 jours sur le travail législatif à l'intention des parlementaires djiboutiens. Ce séminaire de renforcement des capacités des élus du peuple, qui est financé par le PNUD à hauteur de 150 000 dollars US, sera dispensé par deux éminents représentants de l'As-

semblée Nationale française : M. Yves Coussain (député) et M. Bruno Bass (administrateur). »

Cent cinquante mille dollars pour huit journées d'intervention, cela fait un joli coussin de billets verts (15 000 euros par jour), et sans doute de belles commissions, observe le site de l'observatoire de la situation des droits de l'Homme à **Djibouti** (ARDHD). Mais il s'agit, selon l'ADI, « d'aider les parlementaires [djiboutiens] à connaître et utiliser les outils et mécanismes formels et informels du travail parlementaire ». Va donc pour l'informel, même si cela ne renforcera pas la réputation de rigueur du Programme des Nations unies pour le Développement ! De toute façon, le Parlement djiboutien 100 % UMP (Union pour la majorité présidentielle, pro-Guelleh), fruit de la fraude électorale, ne peut que suivre l'exemple présidentiel : mettre le maximum d'argent dans les circuits « informels ».

Quant au député français Yves Coussain, il voit sans doute récompensé son ralliement de l'UDF à l'UMP ! UMP ici, UMP là-bas, « France à fric » partout. [FXV]

Affaire Borrel : information tronquée

TF1 a diffusé, lors de l'émission *Sept à huit* du 30 novembre, un reportage pour le moins tendancieux sur l'affaire Borrel. On a longuement insisté sur les arguments pour la thèse du suicide, donné très brièvement la parole à Mme Borrel et surtout totalement omis de mentionner les conclusions de la dernière autopsie, dont la presse venait de se faire l'écho et qui réduisent à néant la thèse officielle. Le grand public n'a pas dû comprendre pourquoi on faisait tant de foin pour une histoire aussi simple, mais ce n'est pas ce qu'on lui demande.

Le site de l'observatoire de la situation des droits de l'Homme à Djibouti (ARDHD) décortique *cette mascarade audiovisuelle*.

(www.ardhd.org/affinfo.asp?articleID=2379)

Il suppose que TF1, en l'occurrence, s'est mise gracieusement au service de la politique franco-africaine. Laquelle voudrait « *s'attirer les bonnes grâces du Président mafieux et sanguinaire* [Ismail Omar Guelleh], *afin de retarder le moment qui nous semble inéluctable où nos forces pourraient être mises à la porte de Djibouti, au profit des Américains restant seuls maîtres du terrain et n'ayant aucun état d'âme concernant l'assassinat d'un juge français en mission. ça serait quand même bien affligeant d'apprendre un jour que nos dirigeants ont sacrifié la mémoire d'un juge pour gagner quelques mois de présence à Djibouti, en soutenant un dictateur connu pour sa cruauté, son enri-*

chissement personnel et son asservissement du peuple djiboutien. » [OT]

Néocolonialisme à la Martinique

La Martinique fut l'une des premières colonies esclavagistes françaises, il y a plus de trois siècles. C'est aujourd'hui un département français, où théoriquement tous les citoyens sont libres et égaux en dignité et en droit. Les descendants des esclaves, y compris métissés, forment l'écrasante majorité de la population. Mais la petite communauté non métissée des descendants des esclavagistes, les békés (à peine 1 % des 400 000 habitants), contrôle encore la majeure partie de l'économie de l'île, notamment les juteux secteurs de l'importation, dans une ambiance de néocolonie rentière.

Entendons-nous bien : ces Blancs-là sont aussi égaux en droit, et l'on pourrait oublier les généalogies contraintes dans une société de toutes les couleurs. Mais c'est impossible si ce petit groupe verrouille sans vergogne d'effarants privilèges économiques.

Car cette suprématie n'est pas qu'une situation de fait : le calvaire socio-judiciaire vécu pendant vingt ans par un entrepreneur de couleur, Félix Jean-François, illustre à satiété les mille et une manières dont la justice locale se met au service de l'« ordre établi »¹. Les magistrats békés, ou métropolitains, ou compromis, veillent à ce qu'aucune activité rentable ne reste entre les mains d'un non-béké : soit il doit la céder à vil prix, soit un béké crée une société similaire et on étouffe par tous les moyens la société initiatrice. Avec la bénédiction de la majorité des médias locaux, sous influence.

L'affaire Jean-François a atteint un tel degré d'iniquité qu'elle a fini par mobiliser, autour de rares avocats « résistants », un noyau de Martiniquais résolu à ne plus laisser se perpétuer ces mécanismes de domination – un système totalement soutenu par la Chiraquie, qui a là-bas de vieilles attaches. Première victoire : plusieurs procès, où la magistrature locale n'était manifestement pas impartiale, ont été dépayés à Paris. Reste à savoir s'il existe encore assez de justice républicaine en France pour contrer les mœurs bananières de notre outremer... [FXV]

1. Cf. Pierre-Henry de la Reydiargues, *Institution judiciaire hors-la-loi à la Martinique. L'affaire Jet Aviation Services*, ADPA Éditions, 2003.

D'Esnon !

L'inventif Jérôme Grand d'Esnon, emploi fictif, conseiller électoral de Jacques Chirac, multiplicateur de voix fictives en faveur du général Idriss Déby lors de la parodie d'élection qui

sacra « démocratiquement », en 1996, une terrifiante dictature françafricaine, fait à nouveau parler de lui. Promu directeur des Affaires juridiques au ministère des Finances, il y applique sa conception minimaliste du droit en sabotant consciencieusement les garde-fous anti-corruption dans les marchés publics.

Et, pour permettre au parti chiraquien UMP de crever sans en avoir l'air le plafond des dépenses électorales, il a inventé les meetings fictifs : il a « convaincu la direction du parti de tenir à travers la France et d'ici aux régionales une centaine de meetings [...] camouflés en d'innocentes réunions publiques. » (*Le Canard enchaîné*, 10/12). C'est ainsi en Françafrique : la fiction n'a pas de limites, et la réalité dépasse la fiction. [FXV]

Savoir se vendre

Le groupe Total a bien des difficultés à nous vendre l'image d'une entreprise qui ne soit pas trop compromise avec la dictature qui a rebaptisé son pays « Myanmar ». Plus les pratiques sont indéfendables, plus cela coûte de se procurer une brosse à reluire perçue comme indépendante par l'opinion. Il reste encore quelques personnalités à acheter par les spécialistes ès communication françafricaine, comme un Fodé Sylla pour valider la « réélection » d'Eyadéma au Togo.

Pour la modique somme de 25 000 euros (selon *Le Monde* du 12/12), Total s'est payé les services d'une mission d'observation de quelques jours de BK Conseil, qui a remis son rapport le 29 septembre. «BK», comme **Bernard Kouchner**, au panthéon de la popularité des hommes politiques, aujourd'hui presque unanimement contesté par les associations de défense des droits de l'Homme¹. Le sabir de son rapport est truffé d'amalgames, de faux débats, de réponses à des accusations qui n'ont jamais été formulées, etc. Objectif : jeter un nuage de fumée sur des compromissions inadmissibles avec la narcojunte birmane.

Le *French Doctor* nous fournit une illustration de son « malaise » après une telle énormité en répondant à la question de Laure Gnagbé (*Nouvel Obs.com*, 10/12) : « *Mais comment expliquez-vous que Total se soit adressé à l'un de ses premiers détracteurs pour effectuer une telle enquête ?* ». La réponse se passe de commentaires : « *Mais parce que je ne suis pas mauvais ! Je connais mon travail et suis reconnu pour ça. Avant, j'accusais Total, comme tout le monde, mais je n'étais pas au courant de la réalité sur le terrain. Et, aujourd'hui, je*

n'ai pas peur de dire que je me suis trompé. C'est tout. [...] Quant à cette histoire de liens avec la juge d'instruction chargée du dossier Total, c'est ubuesque. Je n'étais évidemment pas au courant qu'elle travaillait là-dessus. Une de mes anciennes collaboratrice est juge, ce n'est pas un crime, tout de même ! » [PC]

1. La FIDH a diffusé sur sa liste de courriers électroniques une analyse très complète de ce rapport (15/12). Extraits : « *La FIDH a pris connaissance avec consternation du rapport rédigé par Bernard Kouchner Conseil [...] La méthodologie suivie par BK Conseil ne respecte [...] aucune des deux] règles de base [...] indépendance et impartialité]. La FIDH rappelle qu'il est reproché à Total :*

– D'avoir occasionné des déplacements de populations et d'avoir forcé à l'exil des centaines de villageois

– D'avoir bénéficié du travail forcé pratiqué par l'armée birmane qui s'est livrée à une militarisation complète de la zone – et d'avoir continué à en bénéficier même après avoir pris connaissance des exactions commises par l'armée

– De fournir un soutien logistique et militaire à l'armée birmane, en outre de lui apporter une caution morale, politique et financière.

[...] La FIDH estime que, plutôt que de payer régulièrement des consultants à venir en visite guidée sur le site, Total gagnerait en crédibilité si ses dirigeants autorisaient des enquêteurs effectivement indépendants à se rendre sur le chantier. »

Barbichettes

Le procureur de Pau a avoué « être dans l'incapacité d'indiquer la date d'un éventuel procès » de l'affaire **Destrade**, dont l'instruction est bouclée (26 tomes, 48 mis en examen), « car le parquet et le tribunal connaissent des problèmes d'effectifs » (*Le Monde*, 13/12). Pendant ce temps, la justice française trouve le temps d'annuler pour prescription une bonne partie de l'affaire des **emplois fictifs** de la Mairie de Paris – de quoi réjouir, entre autres Michel Roussin et Jacques Chirac. La doctrine est la même : fermons les yeux sur les dévoilements des ressources humaines et financières en principe affectées au service public, et on n'aura plus les moyens de ce service. Sauf pour absoudre en catimini les tricheurs. Admirable cercle vicieux.

Il n'échappera pas aux connaisseurs que l'affaire Destrade (du nom d'un ancien député PS), un racket de 135 millions de francs sur l'implantation de grandes surfaces commerciales, inquiétait surtout la gauche – via Richard Moatti, proche ami de Lionel Jospin, et un certain Gérard Peybernès, financier du PS, également impliqué dans le partage des rackets milliardaires sur les marchés parisiens et franciliens.

Derrière Michel Roussin. À Paris (et ailleurs), la droite et la gauche se tiennent par la barbichette. L'affaire Destrade avait été un temps réactivée fin 2001, durant la campagne présidentielle... Mais la paix des barbichettes est tôt revenue, entre leaders rasés de frais.

Ainsi le PS a attendu le dernier moment, et une pression médiatique insoutenable, pour attaquer Chirac sur la protection de François **Pinault** dans l'affaire Executive Life. Or il s'agit d'un dossier particulièrement scandaleux (que nous n'avons cessé d'évoquer depuis plusieurs mois) : le chef de l'État a longtemps préféré risquer de perdre des milliards d'euros d'argent public plutôt que de contraindre son ami Pinault à allonger quelques dizaines de millions de dollars d'amendes à la justice californienne.

Pinault a bâti une fortune de plus de dix milliards d'euros à l'ombre des connivences politico-financières chiraquiennes¹ – un système de renvois d'ascenseurs, avec arrêts privilégiés dans les paradis fiscaux.

Comme de coutume, une certaine gauche n'a pas été délaissée. On a pu observer plusieurs migrations entre l'état-major du groupe Pinault et l'écurie Fabius. Lequel, ministre de l'Économie en 2001, a accordé une énorme amnistie fiscale à François Pinault... Gageons que le parti chiraquien et cette gauche si attentive au portefeuille des milliardaires ne chercheront pas de poux aux activités françafricaines de Pinault, dans la distribution et le bois. Ni chez quelque autre groupe françafricain...

Comme il est signalé par ailleurs, même le plus populaire des représentants de cette gauche « responsable », Bernard Kouchner, a éprouvé le besoin de venir redorer la réputation du pétrolier Total. Les vrais clivages ressortent plus nettement : le refus de la complaisance envers les dictatures et l'argent sale des paradis fiscaux.

Débarqué du *Monde*, Daniel Schneidermann se fait un plaisir d'expliquer dans *Libération* (12/12) de quel côté se situe son ancien patron, Jean-Marie Colombani. Le quotidien du soir a mené la propagande de François Pinault en omettant de rappeler que le milliardaire contrôlait indirectement une partie de son capital et avait pour éminent conseiller Alain Minc, président du conseil de surveillance du *Monde*. Moyennant quoi François Pinault n'était pas coupable de ce dont l'accusaient les magistrats californiens, mais plutôt victime d'un « racket ».

Chirac le protège-t-il ? « *Faisons-lui ce crédit, il protège avant tout les ./.*

1. Nous restons polis. *Libération* titre, le 05/12 : *Une affaire tout en relations incestueuses.*

Il y a dix ans au Rwanda (une année de chronique)
Rwanda : la face cassée de la République (V)
 Janvier 1994 : « Peux ce que veux. Allons-y. »
 par Sharon Courtoux

Chronologie du mois de janvier 1994¹, extraits :

« - 3 janvier : les troupes belges de la MINUAR [...] saisirent un stock caché d'armes, de munitions et d'explosifs, qu'ils restituèrent ensuite à l'armée rwandaise à laquelle il aurait appartenu.

- 4 janvier : l'ambassadeur de Belgique à Kigali rappelait à son ministère des Affaires étrangères que les partisans du Président distribuaient des armes.

- 8 janvier : lors d'une manifestation violente des *Interahamwe*, à laquelle participèrent le sous-préfet de Kigali et des soldats de la Garde présidentielle en civil, la gendarmerie ne fit rien pour intervenir. [...] Les services de renseignement belges firent état d'une réunion qui s'était tenue le 7 janvier au siège du MRND² et qui rassemblait Mathieu Ndirimpatsa, président de ce mouvement, Augustin Bizimana, ministre de la Défense, Nsabimana, chef d'état major, Augustin Ndirilimana, major de la gendarmerie, Robert Kabuga, président des *Interahamwe*, ainsi que des agents de la police secrète (SCR). Suite au raid de la MINUAR cinq jours auparavant et pour éviter d'autres pertes, ils décidèrent de stocker les armes au domicile des officiers fidèles au MRND, où les propriétaires viendraient les récupérer en cas de besoin.

- 10 janvier : des officiers belges de la MINUAR rencontrèrent un informateur du nom de Jean-Pierre, un commandant des *Interahamwe*, qui leur proposa de leur montrer une cache d'armes [...]. Il raconta que les forces armées rwandaises fournissaient ces armes aux milices, de même qu'elles les entraînaient.

- 11 janvier : dans un télégramme codé adressé au général Maurice Baril au Département des opérations de maintien de la paix à New York, le général Dallaire³ transmet les informations recueillies la veille auprès de Jean-Pierre. Il signala que, selon son informateur, les *Interahamwe* avaient formé 1 700 hommes depuis l'arrivée de la MINUAR, dont trois cents miliciens en sessions de trois semaines dans des camps de l'armée rwandaise. [...] Jean-Pierre déclara qu'il avait cru que les *Interahamwe* devaient défendre Kigali contre le FPR. Or [...], ses supérieurs lui avaient ordonné de dresser des listes de tous les Tutsi de Kigali, ce qui l'avait convaincu que les *Interahamwe* allaient être utilisés dans un autre but. [...] Jean-Pierre estimait que les hommes qu'il avait formés [...] pouvaient tuer jusqu'à mille Tutsi en vingt minutes. »

Ayant vérifié l'indication sur la cache d'armes, le général Dallaire demande une protection pour Jean-Pierre⁴ et informe New York de son intention de saisir les armes qui s'y trouvent bel et bien. Il conclut son message en ces termes : « Peux ce que veux. Allons-y. » De ce que Dallaire pourrait et voudrait, il n'en sera rien. Le 12 janvier, New York refuse de protéger Jean-Pierre (la France, à son tour, refusera de lui donner asile). La réponse onusienne, affirmant que le mandat de la MINUAR n'autorise pas la saisie, donne ordre à Dallaire de discuter de la question avec le président rwandais, Juvénal Habyarimana, et d'en informer les ambassadeurs de Belgique, de France et des États-Unis. Roméo Dallaire et Jean-Jacques Booh-Booh⁵ exécutent les ordres reçus. Ils informent l'ONU que les trois ambassadeurs demanderont des instructions à leurs pays

respectifs. Puis ils rencontrent le Président rwandais, qui prétend tout ignorer des activités des milices.

Extraits, suite :

« - 14 janvier : les ambassadeurs de Belgique et des États-Unis accompagnés du chargé d'affaires français rendirent visite à Habyarimana pour l'encourager à appliquer les Accords d'Arusha. Le Secrétaire général [de l'ONU] avait demandé à ces diplomates d'insister sur l'urgence d'une action qui tienne compte des informations contenues dans le télégramme du 11 janvier. Or, aucun échange précis n'eut lieu à ce sujet, le chargé d'affaires français s'y étant apparemment opposé. »

« S'agissant du fax que le Général Roméo Dallaire aurait adressé aux Nations Unies pour signaler les risques de génocide, M. Jean-Michel Marlaud [ambassadeur de France au Rwanda], a signalé que le 12 janvier 1994 le chargé d'affaires de son ambassade avait envoyé un télégramme à Paris, intitulé : "Menace de guerre civile", dans lequel il rendait compte d'un entretien avec les ambassadeurs des États-Unis et de Belgique ainsi qu'avec M. Jacques-Roger Booh-Booh ». ⁶ [Ainsi, les craintes de Dallaire (« *risques de génocide* ») changent de nature : elles deviennent une « *menace de guerre civile* ».] « Ces informations ne constituaient qu'un élément de plus dans la longue succession des alertes dont l'ambassade était saisie concernant, un jour, la reprise de l'offensive par le FPR et, le lendemain, le début d'un massacre. » ⁶ [Et pourtant, comme l'écrit Alison Des Forges ⁷ : « Compte tenu de ses liens étroits avec Habyarimana et les hauts responsables politiques rwandais ainsi que de l'existence de ses opérations secrètes de renseignement, la France était certainement au courant des préparatifs de tueries des Tutsi et des opposants au *Hutu Power*. » Comment interpréter le peu d'intérêt de l'ambassadeur Marlaud pour cette "alerte" particulière ? Qu'est-ce qui autorisait, ou qui lui dictait cette "cécité" ?]

Extraits suite :

« - 21-22 janvier : un DC-8 français transportant un chargement d'armes comprenant 90 caisses de mortiers de 60 mm, de facture belge mais provenant de France, atterrit en secret dans la nuit. La MINUAR, qui découvrit ce chargement violant les Accords d'Arusha, plaça les armes sous la garde conjointe de la MINUAR et de l'armée rwandaise.

- Fin janvier : selon une source confidentielle, un analyste des services de renseignement américains donna une estimation des pertes potentielles en vies humaines, en cas de recrudescence des affrontements au Rwanda. Celui-ci aurait décrit trois scénarios possibles, dont le pire prévoyait la mort de 500 000 personnes. » [Il faudra multiplier par deux.]

1. *Aucun témoin ne doit survivre* (Human Rights Watch, FIDH. Karthala 1999, p. 176).

2. Mouvement républicain national pour le développement et la démocratie, parti du Président rwandais.

3. Commandant de la force de maintien de la paix de l'ONU au Rwanda.

4. Ce dernier exigeant des Nations unies qu'elles garantissent sa protection avant de fournir d'autres renseignements.

5. Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, chargé des problèmes politiques au Rwanda.

6. Audition de J.M. Marlaud, Rapport de la mission parlementaire, *Enquête sur la tragédie rwandaise* (Tome III, audit. : vol. I, p. 293, 1998).

7. *Aucun témoin...*, (op. cit., p. 205). Nous recommandons cet ouvrage.

intérêts français », dit Colombani dans son éditorial sur RTL. Ce serait bien la première fois qu'il oublierait le reste ! [FXV]

RIF : les eaux troubles du non-droit

En partenariat avec Attac et BPEM (Biens publics à l'échelle mondiale), Agir ici mène jusqu'en mars 2004 une campagne intitulée *Trafics en mer : Marins en galère ! Campagne pour en finir avec les pavillons de complaisance*. La campagne vise à plus de sécurité et de droits pour les marins¹, ainsi qu'à prévenir les futurs naufrages, notamment par la ratification des conventions internationales allant en ce sens ; elle demande également une réforme de l'Organisation maritime internationale (OMI).

Ces associations dénoncent au passage le projet français, adopté par le Sénat le 11 décembre, créant un statut de « véritable pavillon de complaisance français : le *Registre international français (RIF)*. Cette proposition de loi cherche en effet à remplacer le pavillon-bis français TAAF (des Kerguelen) par un nouveau système qui balaie en quelques pages toutes les composantes essentielles du contrat social français. » (communiqué, 10/12). Un sujet si brûlant méritait le court-circuit par le Sénat des concertations parlementaires auxquelles s'attachent les démocraties : une modification essentielle du texte (article 3) n'a été rendue publique que la veille du délai de clôture des amendements !

Le tout pour permettre aux armateurs français de nager en toute légalité dans les eaux troubles du non-droit, allant chercher la main d'œuvre la moins protégée et la moins onéreuse dans le monde. Le seuil de 35% de Français à bord, permis depuis 1987 grâce au "pavillon bis" de Kerguelen, était-il encore si contraignant ? [PC]

1. Le cas extrême des marins abandonnés, sans possibilité de rentrer chez eux, est traité dans le film de Claire Devers *Les marins perdus* (2001), sorti récemment au cinéma.

L'« intouchable » Marchiani

L'épouse d'un homme d'affaires français a expliqué au juge d'instruction Philippe Courroye, qui instruit les gigantesques trafics et escroqueries de l'Angolagate, que Jean-Charles Marchiani, le superbarbouze pasquaïen, s'était vanté de « pouvoir tout régler » et qu'il était « intouchable ».

« L'histoire semble lui donner raison », conclut *Libération* (27/11), puisque la commission juridique du Parlement européen a, pour la troisième fois, refusé la levée de l'immunité parlementaire de celui qui est présumé avoir « profité » de quelque 5,5 millions d'euros de « détournements ». C'est du moins la somme des dérives que le juge estime avoir établies, et qui ne portent que sur une petite partie de l'activité du personnage.

Le rapporteur de la commission, l'eurodéputé démocrate-chrétien allemand Klaus-Heiner Lehne, renverse même l'accusation : Marchiani serait victime d'un complot de la justice française. Quand on connaît la carrière de l'individu¹, ce retournement à de quoi sidérer. Jean-Charles Marchiani reconnaît lui-même être sorti des voies légales : de 1993 à 1995, il a bien, avec Charles Pasqua « mené une diplomatie parallèle pour remédier à l'incurie de ceux qui en étaient alors chargés » (*Le Monde*, 06/12) – les diplomates visés n'étant autres qu'Alain Juppé et Dominique de Villepin...

Quant à l'eurodéputé Lehne, il s'est beaucoup investi dans les relations entre l'Europe, la Russie et le Maghreb. Ce n'est pas exactement le choix de la transparence. [FXV]

1. Cf. F.X. Verschave, *Noir Chirac*, Les arènes, 2002, p. 143-146.

Bons points

– Torturé quarante jours par les séides de la junte militaire algérienne, Mehdi Mosbah (assisté par M^e William Bourdon) a porté plainte contre le général Larbi Belkheir, alors hospitalisé à l'hôpital militaire parisien du Val-de-Grâce

– qui soigne plus souvent les commanditaires de tortures que leurs victimes. De même, la famille de l'un des sept moines français tués en 1996 à Tibehirine (assistée par M^e Patrick Baudoin) et un religieux de leur ordre ont porté plainte pour assassinat. Cela contribuera peut-être à lever l'omertà sur la criminalité abominable du régime algérien (voir *Lire*, n° 120), jusqu'ici couverte par la Françalgérie.

– Pressée par les ONG et les scandales, la **Banque mondiale** a consenti de demander l'avis d'une commission indépendante (la Revue des industries extractives) sur l'effet des financements qu'elle consent aux investissements houillers, pétroliers et gaziers. Nous connaissions depuis longtemps les désastres multiformes engendrés, mais il est bon qu'ils soient portés directement à la connaissance de la Banque. Le rapport de la Revue est sans appel : « en l'absence de cadres robustes » (c'est le plus souvent le cas dans les ex-colonies), on assiste à une exacerbation des conflits sociaux et des violations des droits de l'Homme, à la corruption des élites et la multiplication des atteintes à l'environnement. (*Libération*, 11/03). Reste à voir si la Banque pourra continuer de faire semblant de ne pas savoir.

Fausse note

– Pourquoi la Deutsche Bank éprouve-t-elle le besoin de fourguer à un État richissime en or noir, la **Guinée équatoriale**, un prêt de 400 millions de dollars gagé sur le pétrole futur (*LdC*, 04/12) ? Le pétrole présent ne suffirait pas ? L'on sait plutôt que ces préfinancements sont l'occasion de commissions et détournements gigantesques. Et l'on ne s'étonne pas de retrouver, "syndiqués" derrière la DB les banques françaises **Société Générale** et **Natexis**, goulues de ce genre d'aubaines.

(Achévé le 16/12/03)

ILS ONT DIT

Françafrique

« Les souvenirs que je garde du **Tchad** sont trop nombreux pour que je puisse énumérer tout. [...] *Parmi les* souvenirs forts [...] *il y a* les images de l'ouverture de la vanne du pétrole de Doba, [...] également la visite très chaleureuse [...] du président Chirac [...] qui a vraiment été incroyablement utile et fructueuse pour la suite des relations tchado-françaises. [...] La France est un partenaire privilégié du Tchad. [...] *Les* relations sont très bonnes, plus que bonnes même. [...] La visite du président Chirac au Tchad et

celle du président Déby en France, il y quelques semaines, [...] sont la consécration de la qualité extrêmement grande des relations entre la France et le Tchad. Je crois que c'est un point d'orgue. » (**Jacques COURBIN**, ex-ambassadeur de France à N'Djaména, peu avant son départ le 23/10. Interview à l'hebdomadaire tchadien *Notre Temps* du 21/10).

[*Les relations sont d'autant meilleures que le Tchad s'enfoncé dans une dictature de plus en plus délirante, enivrée par le pétrole.*]

« **Q. – L'opposition et la société civile ont accusé la France d'avoir cautionné les fraudes massives qui étaient à l'origine de l'élection de Déby** [en 2001]. **Que répondez-vous ?**

[...] La France n'a rien à voir avec ce qui s'est passé dans ces élections. Le rôle de la France, c'est de mettre à la disposition du processus électoral des avions, d'apporter un appui pour l'acheminement des urnes et des matériels pour le vote. Le reste, ça concerne les Tchadiens. [...] Que quelqu'un explique comment la France sous une forme ou sous une autre a pu avoir une influence sur ce niveau de fraude quelconque d'une élection au Tchad¹. J'aimerais bien que ceux qui le disent viennent me voir et me disent que : *"Moi j'ai les preuves que vous les Français, vous avez aidé à ce que ces fraudes se produisent"*. » [On notera que l'ambassadeur ne conteste pas l'existence des fraudes].

1. Pour l'élection présidentielle de 1996, cf. l'abondance de faits exposés dans Agir ici et Survie, *Tchad, Niger. Escroqueries à la démocratie*, L'Harmattan, 1996.

Q. – Ce que l'opposition et la société civile reprochent à la France, c'est d'avoir mis à la disposition du gouvernement tchadien des moyens logistiques et matériels pour la tenue de ces élections alors que l'Union européenne par exemple, qui les savait truquées d'avance, avait refusé de les financer.

[...] C'est la première fois que j'entends ces affirmations selon lesquelles la France se serait rendue complice de fraude parce qu'elle a aidé le processus électoral. [...]

Q. – Excellence, juste après la proclamation des résultats, le président français a salué la « victoire » de Déby pendant que les contestations fusaient de partout.

[...] Le président de la République n'a fait que respecter les traditions républicaines. [...] Des contestations, il y en a tout le temps, en France également. Après les procédures constitutionnelles prévues, [...] après l'épuisement des recours, le président de la République envoie des lettres de félicitations au président élu. Je ne vois rien d'anormal. » (**Jacques COURBIN**, *ibidem*).

[Autrement dit, la France aide, seule, à la réalisation d'une élection dont elle sait, par ses Services, qu'elle va être truquée. Elle ne s'indigne pas en constatant le truquage. Elle le laisse valider par une Cour constitutionnelle inféodée, désignée en vertu d'une Constitution qu'elle a plus qu'aidé à rédiger. Et le président de la République française bénit le résultat. C'est effectivement la « tradition » françafricaine, et ça s'appelle « cautionner » l'élection frauduleuse d'un dictateur – n'en déplaise à Son Excellence Courbin qui, au fil de l'interview, a validé presque toutes les étapes de cette ingérence. – FXV]

« [Une] vaste structure géologique découverte [dans les eaux territoriales de la Côte d'Ivoire] pourrait receler des réserves de pétrole atteignant 2 milliards de barils [300 millions de tonnes], ce qui en ferait l'un des plus grands gisements d'Afrique de l'Ouest. » (**Gene VAN DYKE**, PDG de la firme exploratrice Vanco Energy, dans *Africa News Report* de l'ambassade US à Abidjan. Cité par *LdC* du 04/12).

[Ce pétrole-là ne va pas contribuer à éteindre les passions. Même la Banque mondiale se voit contrainte de reconnaître la « malédiction des ressources ».]

« Le problème de l'exploitation illégale des ressources naturelles et du trafic d'armes en République démocratique du Congo (**RDC**) continue encore aujourd'hui. [...] Chaque partie ou faction impliquée dans le processus de transition au Congo sait qu'il est encore facile d'inonder le pays d'armes pour faire imposer cette paix difficile et précaire. [...] Ce sont essentiellement les multinationales qui nous ont attaqués [...]. Quand nous mettions une société à l'index, elles nous attaquaient. Quand nous leur apportions les preuves, elles disaient qu'elles étaient fausses. Quand nous démontrions qu'elles étaient vraies, elle n'y croyaient toujours pas. [...] Elles voulaient et veulent démontrer qu'elles ont raison et leurs gouvernements les soutiennent. Plus d'une fois, il nous est arrivé de devoir nous confronter sur deux fronts. » (**Mamoud KASSEM**, président du groupe d'experts de l'ONU chargé par le Conseil de Sécurité d'enquêter sur le pillage des ressources naturelles dans l'ex-Zaïre. Interview à *Il Manifesto*, 06/12).

[Une fois de plus, il s'avère que le pillage n'est pas qu'économique. Tous

ceux qui pillent, multinationales en tête, ont besoin du soutien des gouvernements de leurs sièges. Ce sont en partie les mêmes gouvernements qui ont mandaté le comité d'experts présidés par Mamoud Kassem, et qui ne se pressent pas de prendre en compte les résultats de ses travaux. À noter que le Conseil de sécurité a tenu à garder secrète la partie la plus intéressante du rapport des experts. – FXV]

« Je viens de vivre un cauchemar au **Cameroun**. Ailleurs en Afrique, nous nous sommes établis sans véritable problème. Depuis 20 ans que ce réseau des universités existe, on n'a pas vu ça. Trop d'atermoiements, trop de procédures et humiliations et finalement une diffamation qui fait de nous des hors la loi alors que le cadre juridique n'est pas entièrement en place pour les universités privées au Cameroun. [...] Pour toutes ces raisons, nous avons décidé de quitter le Cameroun. Nous fermons et renonçons au projet que nous avions de faire du Cameroun un pôle principal pour l'Afrique centrale. » (**Fayçal GHISSASSI**, président fondateur du groupe HECI – Hautes études canadiennes et internationales –, le 28/11 à Yaoundé. Cité par le journal camerounais *Mutations* du 01/12).

[Ces propos illustrent les difficultés rencontrées par les institutions privées d'enseignement supérieur, dont on redoute qu'elles ne deviennent des lieux de réflexion et de formation indépendants du pouvoir en face d'un secteur public universitaire sinistré, miné par la corruption portant sur le recrutement et les diplômés. Ajoutons que les rejetons de la classe dirigeante font eux leurs études en France, en Europe ou aux États-Unis. – OT]

« J'ai appris par votre journal que j'aurais bénéficié d'une faveur de l'administration fiscale, ce qu'a formellement démenti le ministre du Budget. Je n'ai bénéficié d'aucune faveur. J'ai adressé à l'administration mes observations en réplique à ses notifications de redressement. J'ai fait observer :

1. que je n'avais jamais perçu les commissions ou honoraires qu'elle prétendait réintégrer dans mon revenu ;
2. que des éléments provenant soi-disant de procédures pénales auxquelles j'étais totalement étranger ne pouvaient m'être opposés ;
3. qu'enfin il ressortait de la convention franco-helvétique d'entraide judiciaire qu'aucune utilisation politique, militaire ou fiscale ne pouvait être faite des éléments transmis par une juridiction d'instruction à une autre.

Il est donc normal que l'administration fiscale suspende ou annule ces recouvrements totalement injustifiés. » (**Jean-Charles MARCHIANI**, lettre au *Monde* du 13/12).

[Au lecteur de s'accrocher, le genre littéraire du superbarbouze Marchiani n'est pas des plus simples. Je commence par nier que j'aie « bénéficié d'une faveur » pour finir par admettre que j'ai obtenu une suspension ou annulation des recouvrements demandés par le fisc. Ce n'est pas une faveur parce que le fisc avait tort. Il avait tort parce que je n'ai jamais rien fait ni rien touché. Ou plutôt, j'ai touché, mais le fisc ne le sait que grâce à des documents transmis par la justice suisse, documents dont il n'a pas le droit de se servir. Autrement dit, je peux faire pis que pendre, je suis protégé par le secret bancaire et les paradis fiscaux, sans compter le secret-défense. Dégagez, ya rien à voir !]

« Malgré les accords de "Fomboni 2" [...], les **Comores** ne disposent toujours pas de Parlement central ou local élu. [...] S'agissant de l'unité nationale, le gouvernement Azali a abandonné, au lendemain de son coup d'État, l'idée de réconciliation nationale [...]. À telle enseigne que, lorsque le 27 octobre 2003, les compatriotes vivant à Mayotte ont vu leurs cases incendiées par le maire de Bandréli, sous la surveillance bienveillante de la gendarmerie de l'île, ce gouvernement central s'est illustré par son mutisme, même lorsque le Préfet de Mayotte justifiait cet acte ignoble. Le régime Azali est passé maître dans l'art de réprimer les manifestations revendicatives du peuple. Déjà, en 2001, il faisait usage de fusils chargés de "balles réelles" [...]. Le mercredi 26 novembre 2003, jour sacré de l'Aïd-el-Fitr, il faisait à nouveau usage de ses armes chargées de balles réelles, sur des manifestants pacifiques réclamant le respect des Accords de Réconciliation nationale, faisant plus de 15 blessés dont quatre

grèvement. [...] Préoccupée par les graves dérives autocratiques du régime Azali, son abandon de la défense de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale, la répression sanglante qu'il exerce sur le peuple comorien, son mépris des libertés collectives et individuelles et l'impunité dont il jouit, la Communauté Comorienne de France : condamne la fascisation du Gouvernement de l'Union des Comores, exige le respect des "Accords de Réconciliation Nationale", réclame avec vigueur le respect des libertés démocratiques, la libération de tous les prisonniers politiques, et une justice équitable. » (**La Communauté comorienne de France**, Appel lancé le 06/12 pour une manifestation ayant rassemblé 300 personnes à Marseille).

[Les Comoriens n'ont plus droit de protester qu'à Marseille, puisque la France, et le colonel franco-comorien Azali, leur refusent ce droit sur leur archipel. En effet, à Mayotte, l'administration française d'occupation a empêché une marche de protestation contre l'incendie d'un village par les employés municipaux, le 1^{er} novembre à Brandélé ! (Le Quotidien de la Réunion, 05/11, p. 28, et Billets n°120, p. 10). Et dans le reste de l'archipel, c'est le colonel putschiste qui fait tirer sur les manifestants ! Ce qui n'empêche pas Jean-Jacques Brot, préfet égaré à Mayotte, d'affirmer que l'arrivée d'Anjouanais sur l'"Hippocampe"(Mayotte) « est dangereuse parce qu'elle remet en cause le suffrage universel et la démocratie française » (QdIR, 10/11, p. 19). Face à la remarque « les Anjouanais n'ont pas le droit de vote [à Mayotte] ! », il ne se laisse pas démonter : « Dieu merci, [...] imaginez qu'on installe chez vous une personne qui n'a rien à voir avec vous dans votre maison... Est-ce que vous trouveriez cela normal ? ». C'est beau comme du Marchiani... Il ne faut pas y chercher une logique : on en viendrait à ne pas trouver normal que des Français (qui "n'ont rien à voir" avec les Mahorais, alors que les quatre îles des Comores dont Mayotte comportent les mêmes brassages ethniques) s'installent à Mayotte. À moins qu'il ne faille y entendre : "les Français d'abord, et partout !" À Marseille, des colleurs d'affiche du FN ont tué un Comorien. À Mayotte, d'autres crétiens incendient leurs maisons... mais ces derniers représentent l'administration française ! – PC]

Outre-mer

« Ce dimanche, les habitants des Antilles vont être amenés à se prononcer par **référendum** sur un projet de réorganisation territoriale qui vise à mettre un terme à la superposition de la région et du département sur le même territoire. [...] Je dirais d'abord que] c'est une réforme très importante ; c'est une réforme à la

Corse qui est soutenue par les indépendantistes ainsi que par la plupart des partis politiques sans que l'Assemblée nationale n'ait été amenée à se prononcer autrement que [...] "pour avis". [...] Ensuite,] la Guyane est exclue. Pourquoi ? [...] Cerise sur le gâteau : François Bayrou ayant fait un déplacement aux Antilles pour participer à ce débat, Madame Brigitte Girardin, qui est ministre des Dom-Tom, s'est étonnée, s'est déclarée choquée, dans l'édition du *Parisien* de samedi dernier, que Monsieur Bayrou soit allé ainsi aux Antilles. Elle a dit : "C'est un peu comme si un Antillais se mêlait des institutions du Béarn". Je ne croyais pas, de ma vie, pouvoir entendre un ministre dire qu'un élu de la nation n'avait pas le droit de se rendre sur une partie du territoire de la République pour dire ce qu'il pense de l'organisation d'une Collectivité territoriale de la République. Ça c'est pour moi entièrement nouveau : qu'on oblige Monsieur Bayrou à se cantonner dans les affaires du Béarn [...] Madame Girardin semble l'oublier, [...] n'est pas une Collectivité territoriale de la République. [...] Quand on voit tout cela, on a quand même le sentiment qu'il y a des démissions qui se perdent. » (**Jean-Louis BOURLANGES**, eurodéputé UDF, sur *France Culture, L'esprit public*, le 07/12, 11h-12h).

[Martiniquais et Guadeloupéens ont ensuite voté contre cette réorganisation, pour des raisons multiples et variées. Discredité par cet échec, le gouvernement ne perd peut-être pas sur tous les tableaux... Le Comité de décolonisation de l'ONU sera bientôt dissous, alors que de nombreux indépendantistes des Dom envisageaient de tenter d'y faire inscrire leur territoire, pour rejoindre la Nouvelle-Calédonie sur la liste des pays à décoloniser. En interprétant ce projet comme une proposition rejetée de marche vers plus d'autonomie, la métropole confortera son discours sur "l'attachement des Domiens à la République". – PC]

GLNF

« Depuis deux ans, nous avons fait le ménage. Et nous continuons. Nous avons coupé les branches mortes ; notre obédience a encore procédé à trente-sept radiations cette année. » (**Jean-Charles F.**, élu premier Grand Maître de la GLNF à la fin 2001, cité par *Le Monde* du 09/12).

[Le zèle ménager du Grand Maître n'est pas allé jusqu'à couper les branches Bongo et Sassou, dont la présence rehaussait au contraire les fastes du convent. Comme dit l'autre : on ne scie pas la branche... – OT]

À FLEUR DE PRESSE

Françafrique

Le Soir de Bruxelles, *Les droits de l'Homme selon Jacques Chirac*, 06/12 (Baudouin LOOS) : « La France, dit-on, est la patrie des droits de l'Homme. Ses habitants s'en vantent. Et ses dirigeants s'enorgueillissent de cette flatteuse réputation. Jacques Chirac, président de la France, incarne ces valeurs avec zèle et éloquence. Hélas ! il arrive que tout cela ne suffise pas à masquer la sordide réalité des compromissions. Quelques présidentielles déclarations, sur le sol tunisien, en attestent.

Pressé, jeudi, de se prononcer sur le respect des droits de l'Homme dans la Tunisie du président Ben Ali à partir du cas de Radhia Nasraoui, cette avocate tunisoise en grève de la faim depuis 51 jours pour que cesse le harcèlement policier dont elle est victime, Chirac a lâché : "Le premier des droits de l'Homme c'est manger, être soigné, recevoir une éducation et avoir un habitat".

Beaucoup, en France et en Tunisie, ont cru avoir la berlue. [...] Les faits, eux, sont simples et têtus, édifiants et terrifiants : en Tunisie, certes, la plupart des gens mangent, sont soignés, vont à l'école et ont un toit ; mais les Tunisiens ne jouissent d'aucune des libertés qui trahissent l'État de droit, de démocratie : liberté d'expression, liberté de réunion, liberté d'activité politique, liberté de presse, comme ils ne peuvent compter sur une justice indépendante, eux qui vivent dans un État infiniment policier.

Toutes les organisations compétentes dans la branche des droits de l'Homme sont d'accord à Tunis comme à Paris : le

président français a fait preuve d'un incroyable mépris pour les Tunisiens en estimant qu'en matière de droits humains ils n'avaient qu'à manger et à se taire. Avec leurs libertés bafouées, les Tunisiens ont maintenant aussi leur dignité piétinée. »

[Parmi les perles présidentielles offertes à la presse à l'issue de la rencontre avec le président tunisien Zine El-Abidine Ben Ali le 3 décembre : « Nous avons aussi, en France, des personnes qui ont fait la grève de la faim, qui la font, qui la feront. » « La Tunisie, parmi les pays émergents, a une situation particulièrement brillante ». Radhia Nasraoui a apprécié pour ce qu'ils valent ces consternants manquements à toute décence : « Je ne crois pas que l'on puisse dire : mangez et taisez-vous ! La liberté et la dignité sont des choses essentielles ». L'offense chiraquienne au peuple tunisien s'explique-t-elle par l'existence, en Tunisie, d'une classe moyenne solvable ? Notre Président était accompagné par des hommes d'affaires hexagonaux sans doute désireux de lui fournir leurs produits. À consommer en silence... – SC]

France Culture, 05/12, journal de 12 heures 30 : « Laurent Gbagbo veut se rendre dans le fief des rebelles. Il veut ainsi marquer avec éclat sa souveraineté sur une région qu'il n'a pourtant pas conquise par les armes. »

[Si on comprend bien il faudrait, comme le veulent d'ailleurs les Jeunes patriotes et l'armée régulière des FANCI, que le président Gbagbo ait recours à la force pour avoir le droit de se rendre à Bouaké, tandis que les ministres issus de la rébellion peuvent venir siéger au gouvernement à Abidjan, ville qu'ils n'ont pourtant pas conquise par les armes. Bel encouragement à la réconciliation nationale ivoirienne ! – OT]

Politique africaine

Observatoire de l'Afrique Centrale, Rwanda, le général Paul Rwarakabije, 20/11 (Pierre BIGRAS) : « Le retour au bercail du général Rwarakabije, [...] bientôt suivi par une centaine d'hommes en armes des FDLR [*Forces démocratiques de libération du Rwanda*], [...] soulève un coin de voile sur les rumeurs persistantes concernant la présence des troupes rwandaises à l'est du Congo-K. Bien que Kigali ait pris la peine de nier que Kinshasa ait été impliqué de quelque manière que ce soit dans les négociations qui ont conduit au retour du cœur de l'État-major militaire des FDLR au Rwanda, il est bien évident que cette affirmation ne trompera personne. L'Obsac avait d'ailleurs soulevé la possibilité d'une telle collaboration entre Kigali et Kinshasa dans un article intitulé *La présence et l'absence*², publié le 25 octobre 2003. [...]

Le général Rwarakabije qui est présenté comme le commandant en chef des forces armées des FDLR, a été accueilli en grande pompe sur le tarmac de l'aéroport de Kigali par le général James Kabarebe. Les Afande [*officiers*] de Kigali semblent donc avoir fait "une offre qu'il ne pouvait refuser" au général rebelle. On ne parle plus ici de poursuites criminelles contre des génocidaires, mais bien du retour au bercail de l'enfant prodigue. Voilà qui, à l'heure où la tolérance zéro en matière de divisionnisme ethnique est devenue le credo du régime rwandais, ressemble drôlement à un coup de maître. Il ne fait aucun doute que l'étonnant spectacle d'un James Kabarebe accueillant un général Rwarakabije en frère d'armes devant les médias rwandais et internationaux, en dit long sur la maîtrise absolue qu'exerce maintenant le FPR sur la scène politique rwandaise. Quelques jours après son retour au pays, le général Rwarakabije lançait un appel à la reddition des troupes dont il assumait hier encore le commandement. Cela indique que lui-même et la centaine de militaires qui sont revenus au Rwanda constituent une faction dissidente et que d'autres militaires des FDLR, encore nombreux sans doute, ont décidé qu'il leur était impossible ou inacceptable de poser le même geste.

Sans doute qu'eux et leurs maîtres et commanditaires politiques estiment que la conférence internationale sur la région des Grands Lacs, prévue par les Nations unies en juin 2004 en Tanzanie, offre une nouvelle occasion de modifier le rapport de force politique avec les Afande de Kigali. Rien n'est moins certain... En attendant le Quai d'Orsay annonçait que la France est "très favorable" à la tenue de cette conférence internationale dont elle a fait la promotion depuis des années. »

1. Mouvement politico-militaire opposé au régime de Kigali, opérant à partir de la RDC. Selon Kigali, le général Rwarakabije ne figure pas parmi les éléments des FDLR qui ont participé au génocide.

2. À lire sur www.obsac.com.

[[Il est peu probable, en effet, que la RDC n'ait joué aucun rôle dans ce retour au Rwanda (salué par le Quai d'Orsay) du commandant en chef des (FDLR). Peut-on pour autant, au lendemain de cet événement inattendu, évoquer la naissance d'une diplomatie régionale, indépendante d'"influences" extérieures au continent ? L'avenir le dira – et s'il dit oui,

ce ne serait pas une mauvaise nouvelle. Ladite région n'ayant guère que des problèmes à régler, qu'elle se décide à les prendre à bras le corps autrement qu'à la pointe du fusil pourrait changer le cours de son histoire. La France favorise de longue date le projet de tenir, sous l'égide de l'ONU, une conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Il ne faut pas trop d'imagination pour deviner qu'elle ne sera pas seule à s'y intéresser. Gageons que les nombreux "interlocuteurs" de la région seront de la partie, chacun à côté de ses "préférés". Et de ses intérêts. Ceux de la région ne seront privilégiés que dans la mesure où les dirigeants de celle-ci se décideront à en maîtriser la gestion et le partage. Au bénéfice des populations... – SC]

Mondialisation

Libération, La banque fonds. Climat de rébellion chez les Inuits, 15/12 (Carole DUFFRECHOU) : « La Conférence Circumpolaire des Inuits envisage de déposer un recours juridique devant la Commission inter-américaine des droits de l'Homme. La raison invoquée : la mise en péril du mode de vie ancestral du peuple Inuit, du fait des changements climatiques provoqués par les activités humaines... Considérant que leurs droits humains sont violés par les pays qui refusent de signer le protocole de Kyoto (États-Unis en tête), les Inuits songent à emprunter la voie juridique en invoquant la Déclaration des droits de l'Homme de 1948. »

[Ce serait, semble-t-il, une grande première juridique que d'attaquer en justice des pays pour leur laxisme en matière de climat. Le climat pourrait y gagner ipso facto le statut de bien public mondial. – AB]

geopolitique.com, L'influence des quatre Français de Yukos (19/11) : « En dépit des liens historiques de Mikhaïl Khodorkovski avec les milieux d'affaires américains, quatre Français émergent au conseil d'administration du groupe pétrolier russe **Yukos** [...]. Bernard Lozé, 57 ans, représentant de fonds d'investissement occidentaux, [...] président de Lozé & Associés [...]. Jacques Kosciusko-Morizet, 60 ans, ancien vice-président du Crédit lyonnais [...]. Michel Soublin, 58 ans, [...] ancien trésorier de Schlumberger [...]. François Buclez, 39 ans, passé par HEC, a travaillé au Crédit Agricole Indosuez à Tokyo et à Paris. Arrivé au milieu des années 1990 à Moscou, il a collaboré au Crédit suisse First Boston, la banque d'investissement la plus en pointe dans les privatisations. Après un passage à Londres, il est rentré chez **Menatep**, la maison mère de Yukos. Son poste est stratégique : directeur d'une filiale du groupe (GM Investment & Co), il est chargé des placements financiers. Il est notamment responsable de l'investissement de 50 millions \$ réalisé en avril 2002 auprès de **Carlyle**, le fonds américain proche du **Pentagone**. En juin 2003, il est devenu administrateur de Yukos, avec une place de choix au sein du comité exécutif. Le 15 octobre dernier, à la suite du rapprochement des deux banques du groupe Menatep, François Buclez est élu au conseil de la nouvelle entité, MFO Menatep. »

[Le parcours de François Buclez est on ne peut plus symptomatique des confusions au plus haut niveau entre le militaire, la finance, le pétrole et la mafia. Rappelons que la Menatep a été le principal instrument de l'accaparement mafieux des richesses de la Russie, avec l'appui de l'ex-KGB. D'un autre côté, Carlyle est l'instrument d'une prise de contrôle de sociétés étrangères sensibles par l'avant-garde "néoconservatrice" du lobby militaro-industriel américain, branchée sur la pétrofinance saoudienne. Brouillé avec Eltsine, Khodorkovski a cherché des appuis outre-Atlantique. Mais ça n'a pas suffi... Les lecteurs de Billets ne seront pas étonnés que Buclez ait commencé sa carrière au Crédit Agricole – en pointe dans les financements douteux des pétrodictatures franco-francaises, et acquéreur du Crédit foncier de Monaco, la banque de la Corsafrique.

Il nous arrive de citer geopolitique.com, bien que cette lettre confidentielle et son fondateur, Guillaume Dasquié, peinent à cacher leur connivence avec les "services" français – et donc que l'information distillée "serve" une stratégie qui n'est pas la nôtre. Mais tous les éléments d'information ainsi étalés ne sont pas forcément inutiles à une intelligence citoyenne. – FXV]

Billets d'Afrique
et d'ailleurs...

Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Abonnez-vous :

France : 20 € Étranger : 25 €

Soutien : à partir de 24 €
(chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie)

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

(à envoyer à SURVIE 210 rue Saint-Martin, F75003-Paris)

Je souhaite recevoir une plaquette de présentation de l'association Survie.

LIRE

Stephen Smith, *Négrologie : Pourquoi l'Afrique meurt*, Calmann-Lévy, 2003, 248 pages.

Sous un titre qui est plus qu'un jeu de mots entre négritude et nécrologie, le médecin Smith publie un bulletin de santé catastrophique du malade "Afrique". D'entrée de jeu, l'auteur nous dit : « *L'Afrique agonise* ». La suite est un voyage d'exploration dans la galerie des pathologies : une population trop nombreuse malgré les hécatombes provoquées par la traite négrière, la répression coloniale et l'épidémie du sida ; un État Phénix au maillage administratif déstructuré par des guerres civiles et qui ressemble plus à un "grenier" phagocyté par la famille du Président ou une "caverne d'Ali Baba" qui attise les convoitises, sans légitimité ; un continent dont le sous-sol est très riche mais sur lequel survit une population scandaleusement misérable ; une terre d'élection des sectes que des bandes d'écorcheurs ont transformée en paradis de la cruauté ; un cap des tempêtes sur lequel ont échoué tous les espoirs. Sa question est simple : pourquoi ? Sa réponse l'est encore plus : le refus du développement, « *des obstacles socio-culturels sacralisés comme des gris-gris identitaires* » (p. 49), une mentalité propre à une économie de chasse et de cueillette : les Africains auraient décidé de se suicider.

Il a raison de fustiger l'angélisme qui voudrait imputer aux seuls méchants blancs, marchands d'esclaves et colonisateurs le sous-développement du continent noir. Les Africains ont bien leur part de responsabilité. Au Rwanda, au Liberia et partout ailleurs où d'horribles crimes ont été commis en Afrique noire, ce sont bien les Africains qui ont massacré d'autres Africains. De la même manière, Elf et les nombreuses autres multinationales ne sont pas seules à blâmer si, en dépit d'un sous sol bien pourvu en pétrole et en minerais précieux, les populations des deux Congo, du Gabon et de l'Angola n'ont pas accès à l'éducation, à la santé et au logement décent, comme si ceux qui étaient censés les diriger et défendre leurs intérêts n'avaient été que de pitoyables pantins entre les mains de "parrains" sans loi ni foi. De ce point de vue, on reconnaîtra à l'auteur le mérite d'avoir secoué le cocotier.

Cependant, son approche pêche gravement par une espèce d'a priori qui le rend aveugle et injuste. Comme l'a démontré le dernier sommet de l'OMC, les obstacles à l'insertion des producteurs Africains de coton dans les réseaux d'échanges mondiaux ne sont pas le résultat d'un discours de la victimisation ou d'un autisme identitaire, mais la conséquence de fortes subventions versées à leurs homologues du Sud des États-Unis. L'auteur nous ment lorsqu'il affirme que l'Afrique est sans intérêt (p. 23) tout en affirmant quelques pages plus loin que, pour les américains au moins, le golfe de Guinée est considéré comme une zone d'intérêt vital. Certaines de ses considérations sont ouvertement racistes : l'Afrique serait riche si elle n'était pas peuplée d'Africains (p. 49) ! D'autres relèvent d'une prospective de la délinquance : le pire est à venir ! Enfin, l'essai de Stephen Smith surprend par une étrange fascination du macabre. La Négrologie est une annonce du décès du continent noir. À croire qu'aujourd'hui l'Afrique inspire l'esthétique par son côté "massacre", sans doute parce qu'il y a beaucoup de morts et que la nature maintes fois visitée et revisitée ne ressemble plus à celle que Rousseau et ses disciples avaient imaginée et que les explorateurs du XIX^{ème} siècle ont abondamment décrite. L'autre étrangeté est le contraste entre le langage cru de ce spécialiste de l'Afrique lorsqu'il parle du comportement des noirs d'une part et, d'autre part, son mutisme sur un certain type de relations "incestueuses" entre dirigeants du Nord et responsables du Sud, telles que celles fortement suggérées par le récent procès du groupe Elf. Depuis la traite des esclaves, l'Afrique chemine bon gré mal gré aux côtés du reste du monde. De la part d'un homme dont on sait bien qu'il n'en ignore rien, ce silence trahit pour le moins un parti pris délibéré et fait de son ouvrage un recensement des clichés plus qu'un catalyseur d'une réflexion salvatrice sur l'avenir du continent noir. [MK]

Daniel Dommel, *Face à la corruption, Peut-on l'accepter ? Peut-on la prévenir ? Peut-on la combattre ?*, Karthala, 2003, 287 pages.

Cet ouvrage de l'ancien président de la section française de *Transparency International* se veut un document de synthèse sur la corruption et les moyens d'y faire face. Il revient en filigrane sur le travail de *Transparency*, qui par la biais notamment de la publication annuelle de son Indice de perception de la corruption (IPC) a contribué à informer et sensibiliser le public sur ce fléau.

La synthèse des modes de prévention et de répression de la corruption intègre les différents cadres normatifs (national, régional et international) en dressant le paysage des instruments et structures chargés de lutter contre la corruption à tous les échelons. L'auteur met en perspective le rôle des différents acteurs : pouvoirs publics, milieux d'affaires, société civile. De cette présentation ressort l'idée que l'harmonisation des cadres normatifs est essentielle, mais que pour autant le "juridisme" serait un piège. Rien de pire qu'une opinion publique amorphe. L'importance du rôle de la société civile est ainsi constamment rappelée face au besoin impérieux de susciter un état d'esprit général qui refuse la corruption, seul véritable remède contre un phénomène qui va jusqu'à miner la démocratie et annihiler le développement.

En France, la corruption est devenue un problème national en même temps qu'elle prenait une dimension nouvelle sur le plan mondial. En quelques décennies, l'opinion publique est passée de l'indifférence à une certaine indignation. Mais l'ouvrage vient rappeler qu'il y a encore beaucoup d'indulgence envers la corruption à laquelle des Français se livrent hors nos frontières nationales. Ce n'est qu'en 2000 que la corruption d'un agent public étranger est devenue un délit en droit français...

Aujourd'hui, il y a un réel changement discursif. Ceux qui, tels la Banque mondiale, refusaient il y a dix ans de s'impliquer dans un domaine jugé "trop politique" ont désormais intégré la lutte contre la corruption dans leurs programmes. Alors, assiste-t-on simplement à l'émergence d'un nouveau paradigme, au risque de tomber dans la rhétorique ? La volonté politique de lutter contre la corruption existe-t-elle vraiment ? L'ouvrage ne tranche pas ces questions, mais se veut un appel à poursuivre la lutte engagée contre la corruption en l'intégrant dans une politique d'ensemble, tant le chemin à accomplir reste long... [SB]

Pierre CAMINADE

Comores-Mayotte :

une histoire néocoloniale

Dossier noir n° 19 d'Agir ici et Survie
Agone, 2004, 182 p., 11 € franco à Survie

En 1975, lors de la décolonisation du territoire des Comores, la France viole la règle internationale du respect des frontières en arrachant Mayotte à son archipel. Condamnée plus de vingt fois par l'ONU, cette occupation reste illégale. Ainsi, le rattachement de Mayotte à la France est un facteur de déstabilisation des Comores qui, à partir de 1997, ont été marquées par une crise politique sans précédent.

Ce dossier noir propose notamment un examen des motivations françaises, dont une présence militaire dans cette région où passe deux tiers du pétrole exporté du Moyen-Orient. Il analyse ce processus de "domtomisation" et ses conséquences pour le reste de l'archipel, devenu chasse gardée d'une clique de mercenaires.

Sommaire :	Salves	p. 1
	Ils ont dit	p. 6
	À fleur de presse	p. 8
	Lire	p. 10

Directeur de la publication : François-Xavier Verschave.

Directeur de la rédaction : Pierre Caminade.

Secrétariat de rédaction : Lila Chouli.

Comité de rédaction : Almamy Wane (AW), Christian Loubier (CL), Emmanuel Cattier (EC), Odile Tobner (OT), Pierre Caminade (PC),

Sharon Courtoux (SC), Sisulu Mandjou Sory (SMS).

Ont aussi participé : André Bigo (AB), Sophie Brondel (SB), Marcel Kabanda (MK), François-Xavier Verschave (FXV).

Coordination : Sophie Brondel.